

**DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2012**

A valider en ISCT.

ISCT composée d'un contrôleur sécurité CARSAT, du médecin du travail, de l'infirmière santé publique, représentant employeur, délégué du personnel, 3 salariés en insertion, 2 permanents encadrants.

Nombre de personnes concernées :

- ➡ ± 50 salariés
- ➡ ± 40 ETP

**GRILLE D'ÉVALUATION**

	<b>Nul</b>	<b>Faible</b>	<b>Moyen</b>	<b>Maximum</b>
Gravité des risques possibles	0	1	2	3
Fréquence d'exposition	0	1	2	3

**Il est rappelé que toute absorption d'alcool ou autres produits pouvant altérer d'une manière ou d'une autre le comportement est formellement interdite, que ce soit durant le temps de travail ou les temps de pause. Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate du chantier.**

## 1. Travail administratif

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Travail sur écran	Maux de tête, baisse de la vision	1	Fréquente	2	Ecran de protection	
Travail de bureau en position assise	Mal de dos, mauvaise circulation du sang	1	Fréquente	2	Siège dactylo à roulettes	

## 2. Transport des personnes, d'équipements, de fournitures

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

Tâches à effectuer (Description globale) : Circuit routier quotidien avec arrêts fréquents,.

PERMIS B EXIGÉ

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Transport	Accidents	2	Fréquente	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Portable interdit, cigarette interdite</li> <li>- Ceinture obligatoire</li> <li>- Contrôle hebdomadaire des organes de sécurité du véhicule,</li> <li>- Conduite uniquement réalisée par le chef d'équipe,</li> <li>- Triflash et gyrophare de signalisation du véhicule, habitacle isolé pour chantier mobile + panneaux de signalisation,</li> <li>- Adapter sa vitesse avec remorque en fonction du chargement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualisation des SST en mai 2012 pour les chefs d'équipe.</li> <li>- Vérification du bon arrimage du matériel</li> <li>- Vérification des fixations des remorques</li> <li>- Entretien du véhicule1/semaine (niveaux, pression pneus, etc..)</li> </ul>



### **3. Tri et évacuation des déchets**

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

Tâches à effectuer (Description globale) : Nettoyage des bas de falaises, ramassage des déchets, tri et évacuation. Brûlages des déchets verts sur place + éventuellement travail sur autres secteurs (voir fiche correspondante), nettoyage des chais de l'Untxin, nettoyage des bords de route.

#### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Ramassage des déchets en bas de falaises et sur enrochements	Mal de dos, contact avec agents pathogènes, glissades, coupures, coups de soleil, entorse.	2	Fréquente	2	Gestes et postures, gants, chaussures montantes ou bottes, vaccination (DTPolio et Hépatite A obligatoires, Hépatite B conseillée), trousse à pharmacie à vérifier régulièrement, bidon d'eau avec savon, stéribox pour seringue (chef d'équipe uniquement), produits d'entretien et nettoyage quotidien de la remorque, tee-shirt obligatoire, pinces de ramassage.	
Tri sélectif et évacuation en déchetterie	Mal de dos, coupures, contact avec agents pathogènes.	2	Fréquente	2	Idem.	
Nettoyage à pied des bords de route	Mal de dos, contact avec agents pathogènes, accidents, coupures.	3	Fréquente	2	Gestes et postures, gants, chaussures de sécurité, vaccinations (Tpolio), panneaux de signalisation, véhicule équipé Tri flash et gyrophares, gilets fluorescents, pinces de ramassage.	

#### 4. Travail sur barque

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

##### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Nettoyage du filet de la Nivelles, du port, de la grille du bassin de la Nivelles et du bas de perré	Mal de dos, écrasement, coupures, contact avec agents pathogènes, entorse, chute	2	Fréquente	2	Gestes et postures, gants, chaussures de sécurité, vaccinations (Tpolio) + bottes	
Intervention en barque sur la Nivelles ou au bassin de rétention	Idem + noyade	3	Occasionnelle	1	Idem + gilets de sauvetage autogonflants + bouée + conduite de l'embarcation uniquement par le chef d'équipe (permis)	Révision régulière des moteurs thermiques et électriques (en particulier batteries).

## 5. Travaux de bûcheronnage, d'élagage et de taille

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Travaux de bûcheronnage	Perte de l'audition, maladie des « mains blanches », coupures par tronçonneuse, lésions par chutes de branches, chute par glissade.	3	Occasionnelle	2	Idem + jambières de sécurité. Travail effectué par chef d'équipe ou personne spécialement formé par l'encadrant et spécifiquement autorisé par médecin du travail	Idem + sécurisation du chantier (chemin de fuite).

## 6. Travaux de débroussaillage

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Travaux de débroussaillage	Blessures par projection, perte de l'audition, maladie des « mains blanches », chute, risques allergiques	2	Fréquente	3	Machines homologuées, équipements individuels de sécurité (casque complet avec visière + anti-bruit, chaussures ou bottes de sécurité, pantalon et sweat manche longue, gants). Réglage des harnais appliqué à la morphologie de chaque individu. Respect des distances de sécurité. Répulsif insectes volants à appliquer sur vêtements.	Rappel régulier des distances de sécurité, vérification par les chefs d'équipe du montage des lames, faire suivre la pharmacie si éloignement important du véhicule. Cartes de protection à revoir. Formation couteau à taillis et roncier.



## 7. Travaux de brûlage

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Brûlage des rémanents	Brûlure, suffocation (départ d'incendie)	1	Occasionnelle	1	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 personne spécialement affectée au feu en continu avec obligation d'arrêt d'alimentation du feu au moins 2 heures avant le départ du chantier.</li><li>- Mise en place d'un pare-feu.</li></ul>	

## **8. Travaux sur tracteurs**

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accident du travail : néant

### *Grille d'Evaluation des Risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Utilisation des tracteurs	Renversement de l'engin, prise par câbles (traumatismes)	3	Fréquente	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne dûment formée à l'utilisation du tracteur</li> <li>- Vérification de la liberté du câble</li> <li>- Utilisation talkie-walkie lorsque pas de visibilité entre le responsable du tracteur et celui qui manœuvre le câble.</li> <li>- Entretien mensuel par professionnel agréé pour vérification organes de sécurité en particulier câble.</li> <li>- Formation à</li> </ul>	Voir câble en polyruethane.

					<p>l'utilisation du câble du treuil</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nettoyage intégral du tracteur 1x/semaine notamment les manettes d'embrayage et débrayage.</li></ul>	
--	--	--	--	--	--	--

## **9. Travaux avec le broyeur de végétaux**

Nb d'accidents du travail au cours de l'année précédente pour cette activité : 0

Nb de jours d'arrêt de travail correspondant : 0

Type d'accidents du travail : néant

### *Grille d'évaluation des risques*

<b>Tâches effectuées</b>	<b>Gravité des risques possibles</b>	<b>Niv</b>	<b>Fréquence d'exposition</b>	<b>Niv</b>	<b>Mesures de prévention</b>	<b>Améliorations à prévoir</b>
Utilisation du broyeur de branches	Renversement de l'engin. Projection de poussières, copeaux de bois. Coups, blessures, traumatismes.	2	Fréquente	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 personnes à la manœuvre : Transmission et préparation des branches, insertion des branchages par le côté. La 2<sup>nde</sup> personne doit être prête à intervenir rapport bouton marche-arrêt.</li> <li>- EPI : Casques, oreillettes, lunettes, gants.</li> <li>- Préparation des branches pour éviter les bouquets.</li> <li>- -Diamètre des branches inférieur ou égal à 6 cms.</li> </ul>	Changer le carter de protection anti projections : Trouver une matière plus adaptée.

					<ul style="list-style-type: none"><li>- Transport et amarrage du broyeur sur remorque réalisé par encadrant.</li><li>- -Information sur le fonctionnement et organes de sécurité réalisé par l'encadrant.</li><li>- S'assurer de la direction de la cheminée d'évacuation.</li><li>- Echarpe et vêtements amples prohibés.</li></ul>	
--	--	--	--	--	--	--